



GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
**GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE**

# bonne pratique

## Plan climat

### RENOUVELLEMENT DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DU CHENIL DU VERSOUD ET MISE EN PLACE D'UN LOMBRICOMPOSTAGE

DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DU CHENIL DU VERSOUD, IL S'EST AVÉRÉ PERTINENT DE RÉFLÉCHIR À UN NOUVEAU PROCÉDÉ D'ÉLIMINATION DES EXCRÉMENTS DES ANIMAUX.

### OBJECTIFS

D'un point de vue environnemental, les excréments récupérés représentent 4,2 t de matières sèches incinérées, produisant 18 à 20 MWh d'énergie.

52 rotations de 60 km (aller-retour) sont réalisées par an en camion bennes de 3,5 t, soit 3 120 km au total. En supprimant le transport et l'incinération des déjections, **4 t de CO<sub>2</sub> /an** ne seront plus émis dans l'atmosphère.

Aussi, l'économie liée à la suppression de cette évacuation de déchets est de 4 500 € TTC/an. Par ailleurs, les déchets seront valorisés en production de **5,5 t de compost /an**, excellent amendement organique pour la culture.

### DESCRIPTION

Une plate forme de lombricompostage a été réalisée, consistant notamment en la réalisation de trois fosses de 3 m par 12 m de long, pour un coût de 15 000 € HT (y compris les cheminements d'accès).

---

## RÉSULTATS/RÉALISATIONS

Cette problématique d'élimination des déchets solides est présente sur la plupart des établissements de type chenil en France. Cette mise en œuvre expérimentale est menée dans la perspective d'une validation de ce procédé pour une réplique sur l'ensemble de la France.

Pour vérifier que le compost obtenu est indemne de parasites et de germes pathogènes, un suivi sera réalisé par l'école vétérinaire de Lyon (analyses réalisées par le laboratoire de parasitologie). Dans le cas d'absence de parasites et de germes, le compost pourra être utilisé pour les plantes.

---

## DIFFICULTÉS RENCONTRÉES / CONSEILS

Des réticences sont émises par les salariés sur le fonctionnement de ce système, notamment des appréhensions quant aux odeurs. Des procédés existent pour limiter ces nuisances, comme le paillage constituant un biofiltre contre les odeurs ainsi qu'un écran à mouches.



---

### POUR EN SAVOIR PLUS

Chrystèle DOULAT  
Chargé d'Opérations  
Grenoble Alpes Métropole  
Tél. 04 76 59 56 68  
[chrystele.doulat@lametro.fr](mailto:chrystele.doulat@lametro.fr)  
Site :

---